



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Yonne

LA CPAM de l'Yonne
vous informe

**Cancer du sein : à partir de 50 ans,
se faire dépister tous les 2 ans c'est important**

Dans l'Yonne, 1 400 dépistages supplémentaires par an sont attendus !



**LE DÉPISTAGE
DES CANCERS DU SEIN,
DE 50 À 74 ANS,
C'EST TOUS
LES 2 ANS.**



Renseignements complémentaires



sur ameli.fr

PLUS DE
2,5 MILLIONS
DE FEMMES
PARTICIPENT
CHAQUE ANNÉE
AU DÉPISTAGE
DES CANCERS DU SEIN
ET VOUS ?